

L'EQUIVALENCE DES
NIVEAUX DE LANGUES EN
INTERPRETATION
FRANÇAIS/LSF

par Francis Jeggli

Résumé

Cet article présente une courte recherche sur la problématique de la définition de ce que l'on appelle communément « les niveaux de langue » en Langue des Signes Française. Quels critères choisir pour définir un niveau de langue et quelles implications pour l'interprétation ?

Remerciements

L'auteur voudrait avant tout remercier :

Guy Bouchaveau et Eric Lawrin de la Cité des Sciences et de l'Industrie de la
Villette qui ont complaisamment fourni les corpus.

LEXIQUE

LSF. Langue des Signes Française.

LS: Langues des signes.

Iconicité: Lorsqu'il y a un lien entre le signe linguistique et la référence, on parle d'iconicité.

Grande iconicité: Christian Cuxac utilise ce terme pour désigner des signes qui ne font pas partie du lexique standard de la L.S.F. mais dont le taux d'anamorphose entre le signe et la référence est si peu élevé et qu'ils peuvent aisément être compris par le récepteur, voire même dans certains cas par des récepteurs utilisant une autre LS.

Langue cible: Il ne s'agit pas de la définition employée en pédagogie. Pour les interprètes, c'est la langue de l'expression.

Langue source: toujours pour les interprètes, c'est la langue de l'écoute.

Actant: (L. Tesnière). Les unités, êtres ou choses, qui participent au procès de l'énoncé.

Espace de signation: il s'agit de l'espace utilisé devant soi lorsqu'on signe. Cet espace n'est pas utilisé au hasard. Il est codifié et a des limites spatiales.

Dactylogogie: alphabet manuel introduit dans la L.S.F. par l'abbé de l'Épée.

/MAJUSCULES/: les mots entre slashes et en majuscules dans le texte, représentent une transcription graphique de la L.S.F. en prenant le signifiant français le plus communément admis comme équivalence du signe L.S.F.

NIVEAUX OU REGISTRES DE LANGUES ?

1.1 Niveaux de langue en Français.

Avant de se poser la question qui nous préoccupe : comment font les interprètes pour choisir un registre de langue lorsqu'ils ont à passer un message d'une langue à une autre, il est nécessaire de se poser la question préalable : qu'est-ce qu'un niveau de langue ?

Les écrits de linguistique ne sont pas légion sur le sujet. Même Labov, dont l'ouvrage est incontournable pour la dimension sociale qu'il donne à la linguistique à la fin des années 60, et poursuivant en quelques sorte les travaux de Benvéniste, ne définit pas sur le plan linguistique mais uniquement sur le plan sociologique, les niveaux de langue auxquels il est confronté dans son étude sur les parlers new-yorkais. Il définit 5 niveaux correspondant à des classes sociales :

1. Sous prolétariat
2. Prolétariat (classe haute et classe basse)
3. Petite bourgeoisie
4. Moyenne Bourgeoisie
5. Haute Bourgeoisie.

Chacune de ces classes est ensuite subdivisée en 2 catégories : spontanée et surveillée.

Spontanée lorsque les locuteurs n'ont pas conscience ou ont oublié la présence du chercheur (Labov) ; *Surveillée* dans tous les autres cas où les locuteurs ne perdent jamais de vue que ce qu'ils disent est enregistré et sera analysé.

Cette analyse, pour intéressante qu'elle soit, n'est pas directement applicable à l'objet qui nous intéresse. En effet, les interprètes lorsqu'ils font un choix de niveau de langue dans leurs interprétations, n'ont ni les moyens ni le temps de faire une enquête sociologique sur les personnes qui s'expriment. Cela dit, il est vraisemblable que ce processus d'assimilation d'un niveau de langue à une situation ou une apparence de niveau social, n'est pas étranger aux facteurs déclenchant le choix des interprètes dans les niveaux de langues qu'ils utiliseront pour la restitution des messages.

N'ayant pas trouvé d'ouvrage de linguiste définissant les registres ou les niveaux de langue, je me suis tourné vers les grammairiens.

Je citerai en premier l'ouvrage de M. Boni, G. Fontenelle et J. Glorieux : « Le Français ». Leur définition est assez représentative de ce que l'on apprend dans les lycées et correspond à mes yeux, à une vue assez répandue dans le grand public.

Ils proposent trois niveaux de langue :

« *Familier, courant et soutenu* ».

Le **niveau familier** se définit par une élocution relâchée¹ ; un vocabulaire argotique, des incorrections grammaticales et syntaxiques et un manque de phrases complexes.

Le **niveau courant** est marqué par une élocution nette, un vocabulaire usuel et une syntaxe simple mais correcte.

Quant au **niveau soutenu** il montrera une élocution très nette, un vocabulaire très recherché, une syntaxe complexe ainsi qu'une utilisation du passé simple et du mode subjonctif.

Toujours selon Boni, Fontenelle et Glorieux, en utilisant l'un de ces trois niveaux de langue, on peut s'exprimer dans quatre principales familles de registres :

1. **Registre du comique** : humour, ironie, burlesque ou parodie.
2. **Registre du tragique** : tragique, pathétique, dramatique ou cynique.
3. **Registre du réel** : réalisme, lyrisme, romanesque, épique ou fantastique.
4. **Registre du savoir** : didactique, mystique, polémique.

Selon ces définitions nous pouvons donc visualiser une grille des niveaux et des registres de la langue comme celle qui suit :

¹ Je comprends que ce type de définition ainsi que celles qui vont suivre, fassent sursauter le lecteur linguiste. Qu'est-ce qu'une élocution relâchée ? Une palatisation des [K] ? Une sourdisation des sonores ? N'oublions pas qu'il s'agit de définitions de grammairiens et d'enseignants du Français par rapport à la norme prescriptive.

Registres	Niveau Familier	Niveau Courant	Niveau Soutenu
Comique			
Tragique			
Réel			
Savoir			

Tout ceci est bien carré et bien pratique. Mais les grammairiens ne sont pas d'accord entre eux.

En voici pour preuve une autre définition d'un autre ouvrage de référence en la matière: « Le Français en BEP » de Bouthier, Cauche et Vitrac.

Selon les auteurs il existe non pas trois niveaux de langue mais « *trois registres de langage* » :

« *Courant, familier et soutenu.* »

Le langage courant se caractérise par sa clarté et sa simplicité. Les phrases sont simples et construites correctement, sans recherche particulière.

Le langage familier comporte de nombreuses expressions imagées qui témoignent d'une certaine façon de penser d'un milieu socioculturel.

Le langage soutenu est complexe, le vocabulaire est riche et varié et fait référence à une grande culture. Le choix de ce langage peut traduire des intentions diverses comme embellir la réalité quotidienne « *user d'ironie par effet de contraste en décrivant, par exemple, une réalité crue dans un langage apprêté.* »

On voit ici que la notion de « langage » implique l'amalgame de la notion de registres et de niveaux de la définition précédente.

A ce stade de notre recherche de définition, il semble opportun de faire un détour par le dictionnaire de linguistique (Larousse) qui nous apprend ceci sur le registre:

1. « *Le registre vocal d'un phonème, d'une syllabe, d'un mot, d'une phrase est la bande de fréquence dans laquelle se situe acoustiquement chacun de ses éléments.* »
2. « *On appelle registre de parole les utilisations que chaque sujet parlant fait des niveaux de langue existant dans l'usage social d'une langue.* »

Ce qui nous renvoie à la notion de niveaux où l'on découvre que « ...*quelles que soient les situations linguistiques, on retrouve toujours au moins les trois niveaux suivants* :

Une langue soutenue, qui tend à ressembler au parlé cultivé, utilisé dans la couche qui jouit du prestige intellectuel, une langue courante qui tend à suivre les usages du parler populaire et des parlers patois. (Il est à noter que les dialectes proches de la langue officielle, peuvent jouer le rôle de parler populaire).

Ainsi cette définition offerte par une équipe de linguistes, est-elle un peu plus proche de la première que nous avons présentée. On retrouve l'idée de niveaux de langue et non de registres. Les trois niveaux universels étant :

La langue **soutenue**, **courante** et **populaire** .

Nous sommes donc confrontés à un choix lexical avant d'aller plus avant. Le terme : « registre de langue », est plaisant car il implique une notion d'horizontalité. Il n'y a pas de jugement de valeur par rapport à une surnorme. Alors que dès que l'on parle de « niveau » il y a verticalité. On propose donc d'emblée une hiérarchisation des niveaux. Du bon au mauvais. De la norme à l'exclusion. Du normal à l'anormal.

C'est pourtant cette dernière dénomination que je choisirai pour continuer cette réflexion car elle a l'avantage d'être la moins ambiguë. Toutefois précisons que lorsque je parlerai de niveau de langue je ne ferai aucune hiérarchie. Je ne perdrai pas de vue non plus, comme l'a démontré Labov, qu'on ne peut séparer la langue de celui qui l'utilise ni du contexte dans lequel elle est utilisée.

Enfin je citerai André Martinet à propos de l'attitude à avoir face à l'observation des faits de langue: « ...*le linguiste...se refuse aussi bien à la vertueuse indignation du puriste qu'à l'exultation de l'iconoclaste*² »

C'est donc dans cette attitude d'observateur neutre de faits de langues que je veux tenter de me placer pour décrire la très controversée problématique des niveaux de langue.

Cela dit, il existe un point de vue que l'on ne peut passer sous silence. L'idée, utilisant la définition des linguistes cités plus haut, selon laquelle la L.S.F. serait le plus bas niveau de langue des sourds peu cultivés. Le français signé (c'est à dire le français standard accompagné du lexique L.S.F.) correspondrait au niveau moyen et le français voisé serait le niveau élevé de la langue. Le français occupant la place de la langue haute, la L.S.F. de la langue basse selon la terminologie de Hamers et Blanc³. Un tel point de vue n'est évidemment

² Eléments de linguistique générale, page 7.

³ Hamers et Blanc. Bilinguïté, 1983. Page 238.

pas motivé par des appréciations d'ordre linguistique mais par l'idée d'une hiérarchisation des langues dans un contexte diglossique. Si ce point de vue est celui de quelques entendants égarés entre planification linguistique et réel souci d'observation, il en est un autre, celui de certains sourds, que les interprètes ne doivent pas écarter pour comprendre certains comportements de sourds, notamment les bilingues les plus équilibrés.

Je m'explique. Pour les non spécialistes, un bilingue est une personne qui parle parfaitement deux langues. Ce n'est pas cette définition qu'en donnent les linguistes. Un certain consensus semble s'établir entre les chercheurs qui se sont penchés sur le bilinguisme pour dire qu'un bilingue est une personne qui utilise quasi quotidiennement deux langues⁴. D'autre part un bilingue n'est jamais la somme de deux monolingues. C'est malheureusement cette tendance qui prévaut dans les écoles de langues, y compris dans les écoles d'interprètes.

Si on accepte cette définition, on comprend alors pourquoi les professeurs d'anglais dans les formations pour adultes, disent qu'il n'existe pas de français véritablement débutant en anglais. Nous avons tous été au contact de la langue anglaise, par l'école, par la musique, le cinéma, la télévision. Nous serions en quelques sortes des "bilingues" (non équilibrés bien entendu, pour beaucoup), puisque nous sommes exposés à la langue anglaise écrite ou entendue, quasi quotidiennement.

Evidemment cela peut paraître exagéré en ce qui concerne l'anglais des français. Mais pas le français des sourds.

Selon ce principe, tous les sourds sont bilingues. Ils sont exposés au français en permanence. Par la publicité, la signalétique, les sous-titrages, les journaux, le courrier électronique, la lecture labiale et bien entendu l'école. Evident beaucoup, loin s'en faut, parmi les sourds de naissance, ne sont pas des bilingues équilibrés. On peut d'ailleurs se demander pourquoi? Sans chercher à entrer dans une polémique pédagogique on peut tout de même remarquer que le français s'écrit avec un alphabet à caractères plus ou moins phonétiques et que les sourds ont précisément l'incapacité de percevoir les phonèmes et ceci pourrait peut-être expliquer cela, malgré les cas isolés de réussites spectaculaires de maniement de l'écrit voire de l'oral par certains sourds profonds de naissance.

Mais revenons au comportement de certains sourds bilingues, pas trop "déséquilibrés", c'est à dire ayant un niveau de français pas trop éloigné de leur niveau de langue des signes, face à la problématique des niveaux de langue.

Pour beaucoup d'entre eux, la L.S.F. a toujours été dévaluée, présentée comme une sous langue, voire de simples gestes, qui ne pouvait en aucun cas

⁴ Professeur Doumergue. Sciences du langage. 1999. Cours de maîtrise. Paris VIII.

être qualifiée de langue. Au mieux, c'était un langage gestuel, une mimique, une pantomime vaguement codifié. En 1978, les statuts de l'association française des interprètes parlaient encore de "*Langage mimo-gestuel des sourds-muets*". Ces sourds n'ont acquis que récemment, alors qu'ils étaient déjà adultes, la certitude que leurs gestes étaient en fait une langue. Parce que d'une part certains scientifiques l'ont prouvé (Stokoe) dans les années 60/70 mais aussi parce que c'était une nécessité sociologique. Affirmer une langue, c'était affirmer une identité, affirmer une existence. Mais il n'empêche que le temps où l'on disait que cette "presque langue" était très pauvre n'est pas très loin derrière nous. On entend encore dire que la L.S.F. est une langue pauvre car elle possède un lexique bien inférieur en nombre à celui du français. Bien sûr une telle affirmation ne prouve qu'une chose, c'est que celui qui la brandit ignore tout de la morphologie, de la sémantique des langues orales et de l'iconicité des langues des signes, bref de ce dont il parle.

Toutefois, les sourds savent bien, et plus ils connaissent le français plus ils le savent, que l'on peut dire "un homme" mais aussi un mec, un keum, un pékin, un individu, un type, un gus etc., et que ces variations, très fréquentes en français, sont rares en L.S.F. D'autre part lorsque l'on prend un dictionnaire bilingue, la traduction que l'on trouve en face de n'importe quel signe, fait toujours appel à un vocable du français standard.

Il résulte de ces différents paramètres que certains pensent, plus ou moins consciemment, que la L.S.F. ne peut être traduite que par du français standard et non par du français soutenu. Le plus haut niveau de L.S.F. n'atteindrait jamais que le niveau moyen, le niveau standard du français. La L.S.F. ne pourrait jamais être l'équivalent du français soutenu. Or, je postule que si un sourd s'exprime dans ce que les sourds considèrent être le niveau le plus élevé de la L.S.F., les interprètes se doivent de le traduire dans ce qu'ils considèrent être le niveau le plus élevé du français.

D'autant plus qu'on ne peut pas faire de correspondance de niveau de langue, terme à terme, sur le seul niveau lexical. D'ailleurs, en L.S.F., est-ce vraiment le lexique qui définit les niveaux de langue?. Je tenterai d'apporter un début de réponse plus loin dans cet article.

C'est pourquoi il faut prendre en compte sociolinguistique et diglossie, norme et surnorme dans un tout indissociable, en contexte. (Christian Cuxac).

2 LES ENJEUX DES NIVEAUX DE LANGUE

Ne perdons pas de vue qu'à travers des échanges très anodins, comme parler du temps qu'il fait, des locuteurs sont à même, sans toujours s'en rendre compte, de se jauger mutuellement à l'aune de leurs niveaux de langue respectifs pour s'étiqueter dans une catégorie sociale (Erving Goffman 1974).

Lors d'une interprétation d'une langue dans une autre, en choisissant un niveau plutôt qu'un autre dans la langue cible, l'interprète fait donc un choix qui, en dehors de toute problématique de la restitution fidèle du sens, posera sur le locuteur qui s'est exprimé dans la langue source, une "étiquette sociale".

On peut imaginer que, pour certains couples de langues, les niveaux sont définis, facilement reconnaissables et aisément transposables de la langue source à la langue cible car ayant des connotations sociales équivalentes.

Mais qu'en est-il au juste entre deux langues aussi éloignées l'une de l'autre que le français et la L.S.F.?

Contrairement à l'idée fausse et naïve qu'*"il va de soi que la L.S.F. se développe en symbiose avec le français"*⁵, ces deux langues, si elles sont parlées sur le même territoire, ont des histoires nettement différentes. Surtout, elles se rattachent à des familles de langues et des locuteurs très différents, disons les Sourds et les Entendants pour simplifier. Ils ont une façon différente d'aborder le monde à travers des langues qui sont tellement éloignées qu'elles ne se situent même pas sur la même modalité. L'une, le français, se situant sur le canal audio-oral et ayant une production à une seule dimension, temporelle, dite linéaire; l'autre, la L.S.F., se situant sur le canal visuel-gestuel et capable de productions simultanées, utilisant l'espace tridimensionnel.

Soulignons, pour donner un contexte à notre propos, que les deux langues, le français et la L.S.F., entretiennent des rapports diglossiques. La L.S.F. a été interdite plus de cent ans dans les écoles. C'est une langue stigmatisée. Encore aujourd'hui les sourds réclament sa véritable reconnaissance. Pour ne citer qu'un exemple anecdotique, l'International Visual Theater, IVT, le théâtre des sourds à Paris, alors qu'il allait enfin, après des années de lutte, recevoir un lieu où pourrait s'exercer l'art théâtral sous toutes ses formes, s'est vu refuser sa requête au dernier moment quand les financeurs ont compris que la langue utilisée serait essentiellement la L.S.F. Il y avait risque de "*Ghettoisation*".⁶

⁵ Philippe Sero-Guillaume. Thèse de doctorat ès interprétation: l'interprétation en Langue des Signes. Page 40. ESIT 1995.

⁶ Jean François la Bouvrie. Conférence "Journée de réflexion sur l'enseignement de la L.S.F." INJS de Paris mai 1999.

3 LES NIVEAUX DE LANGUES EN L.S.F.

S'il n'est pas facile de trouver des ouvrages de références linguistiques sur les niveaux de langue du Français, on imagine aisément la difficulté de la tâche en L.S.F.

Je n'ai trouvé nulle part dans la littérature francophone d'article ou d'ouvrage traitant du problème.

Nous avons vu plus haut qu'en ce qui concerne le français, il est communément admis que ce qui différencie les trois niveaux de langue, c'est le lexique et la grammaire. Nous ne sommes absolument pas sûr que les critères grammaticaux et lexicaux, aient la même pertinence en L.S.F.. Pourtant grammaire et lexique ont probablement un rôle dans ce qui fera pencher le discours L.S.F. dans un registre ou un autre, mais il nous semble probable qu'il y ait d'autres facteurs qui entrent en ligne de compte.

Restons un instant sur le lexique.

Prenons l'énoncé suivant: "Un mec arrive du troquet d'en face." Nous pouvons immédiatement déduire les informations suivantes: un animé, en l'occurrence un homme, est en train de se déplacer d'un point précis, le café situé en face du locuteur, et se dirige vers le locuteur de cette phrase. Voilà pour l'énoncé. Nous pourrions dire également que le locuteur qui s'exprime ici le fait dans un français de niveau familier; dans le registre du réel si nous suivons la terminologie de Boni, Fontenelle et Glorieux. Il est évident que les lexèmes "troquet" et "mec" ne nous renseignent pas plus si on permute avec "homme" et "café" sur la nature de l'homme qui traverse ni sur l'établissement qu'il vient de quitter. Par contre il nous donne une information sur le locuteur, sur son niveau de langue. Si nous avions plus de contexte, cela nous donnerait peut-être même une information sur la personne à qui il s'adresse. Or nous n'avons pas ce choix en L.S.F. Nous pourrions infléchir le lexème /HOMME/ de très nombreuses façons. Nous pourrions jouer sur toute la gamme de l'iconicité pour le désigner, nous ne ferions que donner des informations sur l'homme qui arrive, celui dont on parle, c'est à dire sur l'énoncé, mais pas sur l'annonciateur. Il n'y a pas d'équivalent homme/mec, femme/nana etc...en L.S.F. Pour qu'un traducteur puisse faire passer l'idée que l'annonciateur à un niveau de langue "familier", il ne pourra que dire en L.S.F.:
"/PERSONNE/ELLE/PARLE/BASE/ELLE/DIT/QUOI?
(transfert personnel)/CAFE/EN FACE/HOMME/(semi-transfert)/VIENT.

Il y a en français tout un registre de parlars familiers, que l'on range bien souvent dans le registre argotique (mec, troquet) qui n'a aucune correspondance lexicale en L.S.F.. Lorsqu'on interroge des interprètes sur leurs traductions en leur demandant ce qui les fait pencher plutôt dans un choix lexical qu'un autre vers le français pour traduire la pensée de l'auteur, ils

répondent généralement que ce qui guide leur choix est plutôt de nature environnementale. Qui s'adresse à qui? Où cela se passe-t-il? Quels sont les enjeux de la communication, etc....Ils feront plus confiance à leur intuition de la communication qu'à des faits de langue objectifs.

Je me suis donc tourné vers des enseignants sourds de L.S.F. pour leur demander comment ils définissaient les niveaux de langues dans leurs cours.

J'ai d'abord posé cette question à six enseignants venus de différentes parties de la France en formation à l'Université Paris 8. Ils étaient au tout début de leur formation (Certificat de Spécialité de l'enseignement de la L.S.F.) Malheureusement, ils n'avaient pas le concept de niveau de langue. Il a fallu que je donne des exemples, ce qui a évidemment influencé les réponses. Cela pourrait paraître surprenant. Des enseignants de L.S.F., ayant tous déjà une antériorité dans cette profession et venant parfaire leurs connaissances théoriques à l'université, devraient avoir le concept de niveau de langue? J'émettrais l'hypothèse que si des spécialistes de la L.S.F. n'ont pas ce concept, c'est qu'ils n'en ont pas besoin. Et s'il n'en ont pas besoin c'est peut-être parce que les niveaux de langue n'ont peut-être pas la même pertinence chez les sourds que chez les entendants. La classification d'un individu sur le plan social et culturel ne passe probablement pas par le même filtre linguistique. Ou plutôt, les enjeux sont tellement différents que le problème ne se pose pas en ces termes pour des sourds. En quels termes se posent-ils alors? Pour y répondre il faudrait faire une étude sociologique qui n'a pas sa place ici. Mais gageons que le simple fait d'utiliser la L.S.F. est un signe d'appartenance suffisamment puissant pour que les niveaux de langues utilisés passent pour très secondaires par les sourds.

Tout de même, pour deux d'entre eux (1an et 15 ans d'expérience), il existerait deux niveaux: **argot** /ARGOT/ et **standard** /JUSTE-CORRECT/.

Pour un troisième (10 ans d'expérience) il y aurait trois niveaux de langue en L.S.F.:

"Elevé, moyen et bas". Il pense intuitivement que c'est le lexique qui fait la différence mais n'a pas d'exemple pour illustrer les niveaux.

J'ai par ailleurs interrogé d'autres enseignants sourds à Toulouse en 1999.

Alain Quinquis: il enseigne auprès d'enfants sourds des matières d'éveil et a une expérience de l'enseignement de la L.S.F. auprès d'adultes entendants. Puisant ses connaissances dans des textes en français pour les retransmettre en L.S.F. à des enfants sourds, la problématique des niveaux de langues n'était pas une découverte pour lui. Il en donne la définition suivante:

1/ Niveau **soutenu**. Il cite en exemple Pascal Smith⁷ en conférence car il utilise des métaphores pour illustrer son propos. D'autre part il met en garde de ne pas prendre l'ampleur des gestes comme un élément pertinent. L'ampleur des gestes n'a pas à voir avec le niveau de langue mais avec la situation de conférence. Il faut que l'on vous comprenne de loin dans une grande salle.

2/ Niveau **standard**: la L.S.F. qu'on utilise avec les élèves, avec tout le monde.

3/ Niveau **familier**: ponctuellement entre amis.

Victor Abbou: Enseignant de L.S.F. à PARIS depuis de très nombreuses années auprès d'adultes entendants dans différents établissements, notamment la formation d'interprètes. Pour lui il y aurait trois niveaux de langue en L.S.F.:

1/ **Soutenu**. Il cite aussi en exemple Pascal Smith en conférence mais aussi Marie Thérèse Abbou L'huillier⁸. Il est à noter que ces deux locuteurs, dont personne ne mettrait en doute la haute compétence langagière, sont connus dans le monde des interprètes pour avoir des formes de discours aux antipodes. L'un, Pascal Smith, a la réputation d'être un puriste de la langue et d'en bannir toutes interférences avec le français; l'autre, Marie Thérèse Abbou L'huillier, a la réputation d'émailler son discours par de fréquentes références lexicales au français. La définition qu'il donne de ce niveau est la suivante: "*logique discursive; introduction; développement et surtout conclusion*". Utilisation de métaphores et d'expressions françaises.

2/**familier/standard**. "La L.S.F. normale".

3/ **argotique; vulgaire**.

Que penser de tout cela?

Les critères définissant un niveau de langue en L.S.F. étant à mon sens assez flous ou du moins hétéroclites, j'ai essayé de retrouver les différents paramètres énoncés plus haut dans des corpus susceptibles de dégager des niveaux de langue différents. J'ai également demandé à plusieurs sourds faisant autorité dans la communauté sourde leurs avis car plus on avance, ou plutôt plus on piétine dans cet épineux problème, plus il semble que ce soient plus des valeurs subjectives et culturelles, que palpables et linguistiques qui régissent les jugements que l'on peut entendre sur les niveaux de langue.

⁷ Instituteur et militant pour le bilinguisme fort connu dans le monde des sourds.

⁸ Productrice de l'émission sur la cinquième "L'oeil et la main", elle est connue du grand public pour avoir animé pendant plusieurs années "Mes mains ont la parole" où elle racontait en L.S.F. des histoires enfantines.

4 METHODE DE TRAVAIL

Fort des différents "critères" hypothétiques avancés par les uns ou les autres pour définir un niveau des langues, j'ai listé ces critères dans un tableau et essayé de voir s'ils avaient une pertinence dans différents corpus où les locuteurs sourds devraient avoir logiquement des niveaux de langue différents. J'ai d'ailleurs demandé à un enseignant sourd de L.S.F. (Victor Abbou) de bien vouloir visionner ces corpus afin que les niveaux de langues puissent être déterminés par plusieurs personnes dont au moins un sourd.

Mon attention s'est donc focalisée sur les paramètres suivants:

La mimique; l'utilisation de l'iconicité; les références au français; l'utilisation des métaphores; la syntaxe; le lexique; la "prononciation" relâchée ou non; l'aspect physique (habillement); la construction du discours; le regard, la situation.

5. CHOIX D'UN CORPUS.

La difficulté à laquelle je me suis heurté pour choisir des corpus pour ce type d'étude, a été très grande pour une raison assez simple. Tous les corpus dont nous disposons, sont des conférences. Le niveau de langue était donc censé être le même: soutenu. Il fallait alors trouver un même locuteur s'exprimant dans des situations différentes.

Grâce à l'amabilité d'Eric Lawrin et de Guy Bouchauveau de la Cité des Sciences et de l'industrie de la Villette, j'ai pu réunir deux corpus d'Eric Lawrin où il s'exprime dans des situations différentes et où il semble qu'il utilise deux niveaux de langue différents. Dans l'un, il s'exprime dans le standard, dans l'autre dans le soutenu.

Le premier est un "courrier" vidéo qu'il m'a adressé. Il s'adresse à moi en tant qu'interprète, afin de m'informer des thèmes qu'il développera dans sa prochaine conférence traitant de la L.S, la langue des signes internationale.

Le deuxième corpus est l'enregistrement public d'une visioconférence à la Villette directement reliée avec Toulouse, où Eric Lawrin explique à un public hétérogène sourd, ce qu'est le multimédia.

6. LES CRITERES D'ANALYSE

Selon les quelques interprètes que j'ai interrogés⁹, la prise en compte d'un niveau de langue en L.S.F. est surtout liée au contexte et à la situation. S'il existe des faits linguistiques, comme des changements dans la syntaxe ou le lexique, ils pensent en général qu'ils peuvent le percevoir intuitivement, mais sans pouvoir définir exactement les phénomènes qui pourraient avoir guidé leur choix.

De ce fait j'ai pensé qu'il fallait voir du côté des structures fines de la L.S.F., s'il ne se produisait pas des changements infimes selon les niveaux de langue. On sait par exemple que les mouvements des yeux, notamment le pointage du regard ont une importance capitale dans la syntaxe de la langue. Pourtant depuis la première description d'une langue des signes (Stokoe 1960), il aura fallu attendre trente quatre ans pour que ce paramètre soit pris en compte comme pertinent (Cuxac 1996). On peut donc penser que si ce paramètre est passé si longtemps inaperçu des linguistes, des locuteurs même de bon niveau comme des sourds natifs ou des interprètes, peuvent le percevoir mais de façon tellement fugitive, qu'ils ne peuvent en prendre conscience.

J'ai donc retenu comme critère: le regard.

Nous l'avons vu en début de cet article, selon plusieurs professeurs de L.S.F. , l'utilisation des métaphores serait symptomatique d'un niveau soutenu de langue. J'ai donc essayé de repérer les métaphores et les signes métaphoriques.

Au regard des travaux de Christian Cuxac durant ces dernières années, il m'a semblé également opportun de voir si l'iconicité était utilisée de façon différente selon les circonstances.

Bien entendu, il fallait prendre en compte les critères des auteurs décrivant les niveaux de langue dans la langue orale et j'ai donc bien entendu regardé aussi la syntaxe et le lexique.

Enfin, je ne pouvais pas non plus négliger les observations des interprètes puisque ce qui nous intéresse en fin de compte et qui est l'objet de cet article, c'est justement d'appréhender comment ces derniers font pour choisir, un niveau de langue lorsqu'ils restituent le discours en français. J'ai donc pris en considération la situation et l'habillement.

En résumé:

⁹ Les Interprètes de l'INJS de Paris.

1. La direction du regard.
2. La syntaxe.
3. Le contexte discursif et les indices de communication non verbale vestimentaire.
4. Les références au français.
5. L'utilisation de la grande iconicité.
6. Les signes métaphoriques et les métaphores.

7.ANALYSE DU CORPUS.

1/ Le regard.

Corpus numéro 1, "Courrier professionnel".

Le regard est généralement tourné vers la caméra, en l'occurrence, vers le récepteur unique du message. L'utilisation générale du regard peut être qualifiée de banale. Il servira tantôt à actualiser et pointer des actants; tantôt à terminer des syntagmes. Les aller-retour du regard entre les différents repères de l'espace de signation sont ordinaires et sans particularité quelconque. On y retrouve l'utilisation classique des marqueurs de transfert (selon la terminologie de C. Cuxac) par le pointage référentiel d'un point déterminé dans l'espace de signation.

Corpus numéro 2, " conférence multimédia".

Dès le départ, Eric, fait de très nombreux aller-retour du regard entre le public qui se tient en face de lui et les signes qu'il produit. Notons qu'à la différence du corpus numéro 1, la caméra n'est pas l'interlocuteur. Sa présence est très discrète et même si Eric sait qu'elle est là, il ne la regarde pas une fois ayant pour ainsi dire oublié son existence. Une deuxième caméra est dans la salle. C'est par cette deuxième caméra que les conférenciers parisiens sont vus par les téléspectateurs de Toulouse. Eric ne regarde cette caméra qu'en début de corpus, lorsqu'il s'adresse directement aux Toulousains pour s'excuser d'employer un néologisme parisien qu'il sait être différent à Toulouse. Il y a également deux autres conférenciers à côté de lui dont Guy Bouchateau qui préside les débats. Eric ne portera pas une seule fois le regard vers eux. Il regarde le public parisien. Il sait aussi que la caméra de la visioconférence peut le prendre en gros plan et qu'il est parfaitement vu par le public toulousain.

Les aller-retour entre le public, le récepteur de son discours, et son espace de signation sont particulièrement récurrents pendant toute la durée de l'enregistrement. Au contraire du premier corpus où il ne regardait ses signes qu'une fois, en début de discours, lorsqu'il dit *"/LS/*" indiquant selon nous, qu'il entre dans le métalangage.

Nous verrons plus loin dans la conclusion, si l'on peut donner une interprétation à cette utilisation du regard, en corrélation avec les autres observations.

2/ La syntaxe.

Corpus numéro 1 "Courrier Professionnel"

Je n'ai pas remarqué de fait particulièrement saillant dans la syntaxe de ce corpus. Les phrases sont claires, sans ambiguïté, peu redondantes. L'utilisation de l'espace est des plus classiques.

Corpus numéro 2. "Conférence multimédia".

La syntaxe, sans montrer de particularités évidentes, diffère tout de même du premier corpus par certains points. Tout d'abord on relève quelques hésitations alors qu'il n'y en avait pas dans le premier discours. Les signes sont beaucoup plus souvent répétés, ce qu'explique tout à fait les circonstances. Il enseigne à un public profane un concept nouveau. Les transferts sont très marqués par le regard et les emplacements, ce qui correspond aussi à un discours pédagogique.

3/L'habillement et la situation.

Corpus numéro 1 "Lettre professionnelle".

Eric est en situation duale. Il est face à la caméra c'est à dire à mon regard en différé. Nous nous connaissons depuis longtemps mais seulement sur un plan professionnel. On s'attend donc en toute logique à un niveau de langue standard, voire jargonante, puisque nous avons tous les deux la même formation scientifique (science du langage), qui a un rapport direct avec le sujet du discours (une langue). Il porte une chemise à col ouvert. Il n'est pas rasé depuis environ trois jours.

Corpus numéro 2. "Conférence multimédia".

Eric s'adresse à un large public dont il ne peut voir que la moitié parisienne, l'autre moitié, toulousaine, n'étant que partiellement visible à l'écran géant. Il n'a pas pris la parole de lui-même, on la lui a donnée de façon très officielle. C'est Guy Bouchateau (costume, cravate et discours très officiel) qui l'a présenté. Nous sommes donc dans une situation où l'on attend un discours clair mais soutenu. Il porte une chemise mais à col fermé. Il est rasé de frais.

4/ Les références au français.

Corpus numéro 1. "Lettre professionnelle".

Aucune référence au français.

Corpus numéro 2. "Conférence multimédia".

Aucune référence syntaxique au français.

En revanche des lexèmes sont énoncés en français par l'intermédiaire de la Dactylogie: multimédia (2 fois); média (6 fois); TV (une fois); radio (une fois). Nous avons fait le choix de ne pas inclure /CD Rom/ car il ne s'agit pas

d'une référence au français d'Eric Lawrin mais d'un emprunt qu'a fait la L.S.F. au français dans les années 90.

5/ L'utilisation de la grande iconicité.

Corpus numéro 1. "Courrier professionnel".

Pas d'utilisation de la grande iconicité remarquable.

Corpus numéro 2. "Conférence multimédia".

La grande iconicité est utilisée 4 fois. "Ecran d'ordinateur" ; CD ; écran .

6/ Les métaphores.

Corpus numéro 1. "Courrier professionnel".

Pas de métaphore remarquable.

Signes métaphorique: /POINT/. Il s'agit des thèmes que veut aborder Eric. Ce signe métaphorique renvoie à l'image du point qui marque le début de chaque item dans une liste, comme par exemple les différents points à l'ordre du jour d'une réunion. Cette façon de s'exprimer, probablement empruntée au français écrit, est commune à la L.S.F. standard et soutenue, même si elle semble prendre son origine dans le niveau soutenu. Cette utilisation est attestée depuis au moins les années 80. (J.F. Mercurio CA 2LPE).

Corpus numéro 2. "Conférence multimédia".

Signes métaphoriques: /DEUX/ VOIE/VOIE/ et /VOIE/ de plus. Ces deux signes, tout à fait équivalents du français "prendre une voie" font référence aux différentes options ou possibilités qui s'offrent aux utilisateurs de multimédia, comme des voies possibles à un voyageur.

Métaphores: Eric use de deux métaphores dans ce corpus. La première lorsqu'il parle de la contenance extraordinaire d'information dans un CD qu'il compare à un livre très épais, une encyclopédie, comme si le CD lui-même était très épais, tellement il contient de définitions et d'informations.

De A jusqu'à Z signifie, comme en français du début à la fin et ici plus précisément que l'on peut trouver absolument toutes les informations que l'on recherche.

Il utilise une deuxième métaphore en décrivant un e-mail en collant l'enveloppe du message faisant comme si celui-ci était une lettre classique, afin de rendre plus claire son explication.

8. INTERPRÉTATION DE L'ANALYSE.

Que peut-on tirer de cette analyse succincte?

Rappelons que le corpus numéro 2, la conférence, a été identifié comme étant d'un niveau soutenu, registre du savoir (pédagogique); le corpus numéro 1 comme niveau standard, registre du savoir¹⁰ par un informateur sourd, professeur de L.S.F.¹¹, et moi-même.

Le regard .

Le regard est un élément important de cette analyse On ne peut s'empêcher de remarquer son utilisation fort différente entre les deux corpus.

Dans le premier, le standard, le pointage du signe par le regard n'a lieu qu'une fois. Il semble indiquer l'entrée dans le métalangage. Cela pourrait se traduire par "Je vais parler de ce qu'on nomme la LS". On pourrait penser qu'il s'agit de la même démarche dans le deuxième corpus. "Je vais vous parler de ce que l'on nomme le multimédia". Là aussi Eric entre dans le métalangage. Mais de façon surprenante, alors qu'il sort de la métalangue assez fréquemment, il continue pendant toute la présentation de son discours à pointer du regard ces signes! Ce fait n'a pas été remarqué à la première lecture ni par mon informateur, Victor Abbou, ni par moi. Il serait tentant de penser que l'on tient là un argument qui justifierait le côté intuitif des interprètes pour choisir un niveau de langue cible au moment de sa restitution. Cela dit, il ne faut pas aller trop vite car il y a d'autres facteurs qui entrent en ligne de compte et qui pourraient peut-être expliquer ce phénomène. Le trac, peut-être. Il n'est pas rare de voir des orateurs entendants se réfugier dans leurs notes, en conférence, et ne pas lever le nez vers la salle. On peut imaginer aussi que se regarder signer pourrait correspondre à une expression chez les entendants: "s'écouter parler", bien qu'ici cela soit bien peu probable. Bref, si le regard doit être considéré comme un facteur indispensable à l'analyse, on ne peut pas, seulement sur deux corpus, lui donner tout de suite une signification nous éclairant réellement sur les niveaux de langue.

La syntaxe.

Dans le corpus de la conférence, on note quelques hésitations que l'on ne trouvait pas dans le corpus standard. Cela pourrait s'expliquer par le trac face à une salle pleine et non par un quelconque effet de style. La redondance aussi, beaucoup plus forte dans le second corpus est vraisemblablement liée à la situation quasi pédagogique plutôt qu'à un quelconque niveau de langue. Mis à part ces détails, on ne note aucune différence significative dans l'utilisation de la syntaxe dans les deux énoncés. On ne peut pas tirer pour cela

¹⁰ Terminologie Boni, Fontenelle, Glorieux voir page 5.

¹¹ Victor Abbou.

des conclusions trop hâtives sur la pertinence de ce critère dans la recherche qui nous intéresse. Cependant on notera que ce critère ne nous a rien apporté dans le cas présent.

L'habillement.

Les interprètes disent qu'ils sont sensibles à la situation et à la communication non verbale. L'habillement leur semble être un critère de choix de niveau de langue. Cela semble confirmé ici où Eric dans le corpus standard n'est pas rasé et porte une chemise à col ouvert alors que dans le niveau soutenu de la conférence il est rasé et porte une chemise à col fermé. On ne peut s'empêcher de faire le rapprochement ici entre le niveau de langue et l'apparence. Eric serait dans un style vestimentaire "soutenu" en conférence et standard dans la lettre vidéo. De là à penser que c'est le critère décisif des interprètes pour choisir le niveau de restitution de langue, il n'y a qu'un pas que je ne franchirai pas.

L'environnement dans lequel se passe une interprétation est évidemment primordial et aura une influence sur le choix du niveau de langue de l'interprète, bien entendu. Mais il s'agit là d'un choix par anticipation. Avant même que l'orateur original ait parlé, l'interprète aura choisi dans quel niveau il restituera le discours. N'oublions pas que les interprètes anticipent toujours le discours qu'ils entendent de quelques fractions de seconde. C'est souvent le discours anticipé qu'ils interprètent et l'écoute de la langue source ne leur sert qu'à vérifier l'exactitude de leur anticipation.¹² Mais dès que le discours commencera, si celui-ci est dans un niveau de langue familier, voire argotique, l'interprète s'en apercevra immédiatement et rectifiera le niveau (ou ne le rectifiera pas volontairement mais il s'agit là d'un tout autre problème que je ne traiterai pas ici).

Il faut bien voir aussi que deux énoncés totalement identiques en L.S.F. , l'un prononcé dans une salle de réunion, l'autre dans une conférence, pourront être interprétés dans deux registres différents, standard et soutenu. Certains diront que les interprètes "gonflent" leurs interprétions. Nous ne le pensons pas. Dans ce cas précis, il s'agit plus d'une adaptation culturelle. En effet, chez les sourds, un discours aura le même niveau dans une salle de réunion et dans le cabinet d'un ministre. Pas chez les entendants. Les interprètes le savent et ils adaptent leur niveau dans la langue cible à ce que l'usage attend dans une pareille circonstance. Simplement sans doute parce qu'il n'y a pas une telle différence entre le soutenu et le standard en L.S.F. qu'en français et de plus, comme nous l'avons déjà mentionné, l'étiquetage social chez les sourds, passe moins par le niveau de langue utilisé que par d'autres facteurs qu'il appartient aux sociologues de définir.

Références aux français.

¹² Danica Seleskovitch. Marianne Lederer. Interpréter pour traduire. 1986.

Dans ces deux corpus il n'y a pas de référence d'ordre syntaxique ou grammatical, particulière au français. On note toutefois que c'est en situation de conférence soutenue que des références lexicales sont faites au français. Dans ce cas présent, il est peu probable que cela puisse être pris pour un marqueur de niveau de langue. Bien que nous ne réfutions pas ce critère pour certains locuteurs de la L.S.F., il semble qu'ici ce ne soit pas du tout le cas. Nous pensons qu'il faudra chercher plutôt l'explication de ces références au français, encore une fois à cause du registre pédagogique dans lequel Eric Lawrin s'exprime. Les sourds "parlent" la L.S.F. mais écrivent le français. Or les informations qu'apporte Eric sont des informations auxquelles certains membres du public ont pu avoir accès par la presse, voire seulement par la presse et donc en français. De plus les signes y afférent sont encore récents en L.S.F., certains sont même des néologismes si récents qu'ils ne sont pas encore standardisés sur la plan national (Multimédia).

L'iconicité.

L'utilisation de la grande iconicité est quatre fois plus fréquente dans le corpus de conférence soutenue que dans la lettre en L.S.F. standard. C'est un point intéressant. Cela ne prouve rien, sinon qu'il faudra à l'avenir tenir compte de ce paramètre pour toute étude approfondie de la structure discursive en L.S.F.

Les métaphores.

Il n'y en a aucune à proprement parler dans les deux corpus. Mais on trouve des tournures métaphoriques dans la conférence sur le multimédia. Cela confirmerait l'hypothèse d'Alain Quinquis, que nous subodorons être excellentes. On pourra rétorquer que là aussi, il y a quelque chose de référentiellement pédagogique et n'ayant pas à voir avec le soutenu. Pourtant si l'on en croit l'intuition d'Alain Quinquis, c'est justement l'art de faire des métaphores impromptues dans un discours qui place l'orateur au-dessus (toujours le problème des niveaux) du locuteur ordinaire.

9. CONCLUSION.

Comment font les interprètes pour choisir le niveau de langue dans lequel ils vont restituer le discours qu'ils ont à interpréter? Et surtout qui décide et par rapport à quelle norme du niveau d'un discours ?

Ce petit article n'apporte pas la réponse. Il ne fait que déblayer des pistes de réflexion. Seule une étude approfondie de plusieurs dizaines de locuteurs L.S.F. dans des situations différentes pourrait apporter une réponse. Il est extrêmement difficile et long de filmer les mêmes locuteurs dans des situations suffisamment diversifiées pour qu'ils utilisent tour à tour les trois niveaux de langue inhérents à toutes les langues, selon le dictionnaire Larousse de linguistique.

Toutefois, cette première approche du problème permet de faire un point sur la validité des critères retenus.

Il nous paraît évident, si l'on reste dans l'idée de s'intéresser aux stratégies d'interprétation, de tenir compte de tout le complexe environnemental de l'interprétation elle-même. Autant les conditions dans lesquelles s'expriment les locuteurs originaux, que les conditions de travail des interprètes. On sait par expérience qu'un même discours pourra être traduit de façons bien différentes simplement en modifiant les conditions de travail des interprètes, ou les relations qu'ils ont avec les locuteurs. Car il faut bien distinguer deux choses que je n'ai pas abordées dans cet article: dans quel niveau de langue s'exprime un sourd? Quels sont les imputs qui feront qu'un interprète choisit un niveau de langue plutôt qu'un autre ? J'ai délibérément pris l'approche consistant à penser que l'interprète s'exprime toujours dans le même niveau de langue que le locuteur original. Nous savons que ce n'est pas forcément toujours le cas en pratique. Il est rare qu'un interprète s'exprime dans un autre niveau de langue que l'original. Quand cela se produit c'est généralement lié à des raisons d'ordre sociologique ou psychologique que nous ne pouvons aborder ici.

Un autre paramètre est à prendre en compte. Lorsque l'on demande à un groupe d'une quinzaine d'étudiants de définir le niveau de langue auquel ils ont affaire, il est rare que l'on obtienne immédiatement l'unanimité. D'abord parce qu'il n'existe pas trois langues distinctes mais une seule langue dont les trois niveaux ne sont que des "tendances" aux frontières mal définies, se chevauchant. Parfois tel mot ou telle expression sera revendiqué comme faisant partie d'un niveau de langue pour certains, alors que d'autres, originaires d'un milieu socioculturel différent, classeront ce même mot, cette même expression dans un autre niveau de langue. Ce qui est du langage soutenu pour l'un, peut tout à fait être du langage standard pour l'autre. Les interprètes n'échappent pas à ce phénomène. On retrouve également les

mêmes variations d'appréciation chez les locuteurs sourds. Le choix d'un niveau et la définition même de ce niveau, resterait donc toujours subjectifs.

En conclusion, je pourrais donc dire qu'il est probable que les interprètes n'obéissent pas à une simple intuition lorsqu'ils font le choix d'un niveau de langue. Les choix qu'ils font sont guidés par des éléments sans doute repérables dans le discours en L.S.F. et dans l'environnement de l'interprétation.

Mais pour dégager leurs pertinences et pour en faire la liste, il est impératif d'analyser une somme considérable de corpus L.S.F. et leur interprétation.

J'ai tenté ici de déblayer le chemin en testant ce qui pourrait être des critères d'analyse. Je laisse le soin aux chercheurs plus avisés de trouver une réponse que mes faibles moyens ne permettent pas d'approcher.

bibliographie

- Labov, William *Sociolinguistique*.
Les éditions de minuit, 1972
- Dictionnaire de Linguistique*
Larousse 1973
- André Martinet
Éléments de linguistique générale
Armand Colin, 3eme édition, 1991
- Philippe Sero-Guillaume. Thèse de
Doctorat es interprétation.
*L'interprétation en Langue des Signes
Française*.
Université Paris 3. 1995
- Christian Cuxac
Le langage des sourds
Payot.
- M. Boni, G. Fontenelle, J. Glorieux.
Français Bac Pro.
CNED de Vanves.
Les Editions FOUCHER, 1992
- Claude Bouthier, Steve Cauche,
Laure Vitrac
Le Français en BEP
Nathan, 1994
- Erving Gaufran
Les rites d'interactions.
Les éditions de minuit. 1974.
- Christian Cuxac
La langue des signes française. Les
voies de l'iconicité
Ophrys 2000